

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

|                                                                 |                           |                           |                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY               | Tél : +32 (0) 71 15 98 00 | Fax :                     | Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>       |
| <b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINNE-SAINT-PAUL     | Tél : +32 (0) 64 23 37 59 | Fax : +32 (0) 64 23 38 46 | Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a> |
| <b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON         | Tél : +32 (0) 69 89 05 10 | Fax : +32 (0) 69 89 05 12 | Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>   |
| <b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI | Tél : +32 (0) 69 89 05 10 | Fax : +32 (0) 69 89 05 12 | Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>   |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 214 Prestations techniques et administration des traitements |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |             |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                     | PAIR2B14                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                                    | C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/W/J/W/T/<br>C/J/T/W/J/W/T/C/ ABI2140                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                 |             |
| Bloc                                                            | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                                    | 4 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Volume horaire  | 94 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE      | <a href="#">HELHa Gilly</a><br><b>Laurie DEWULF</b> ( <a href="mailto:dewulfl@helha.be">dewulfl@helha.be</a> )<br><a href="#">HELHa Jolimont</a><br><b>Julie VAN ROYE</b> ( <a href="mailto:vanroyej@helha.be">vanroyej@helha.be</a> )<br>Aurélie MAENE ( <a href="mailto:maenea@helha.be">maenea@helha.be</a> )<br>Sophie MARISCAL ( <a href="mailto:mariscals@helha.be">mariscals@helha.be</a> )<br>Anne SANTOPUOLI ( <a href="mailto:santopuolia@helha.be">santopuolia@helha.be</a> )<br><a href="#">HELHa Mouscron</a><br><a href="#">HELHa Tournai - Salines</a><br><b>Christine DE MULLIER</b> ( <a href="mailto:demullierc@helha.be">demullierc@helha.be</a> )<br>Flavia SANTOS GARRIDO ( <a href="mailto:santosf@helha.be">santosf@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                      | 40                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification           | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                           | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) est un pré requis aux UE 312 : "Prestations techniques et administration des traitements" et UE 313 : "Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients".

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence OC6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- OC6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- OC6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

#### Acquis d'apprentissage visés

À partir de situations, justifier sur base des recommandations de bonnes pratique les données à collecter, buts, indications, contre-indications, incidents, matériel, étapes du soin, ...

## **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : PAIR1B16, PAIR1B17

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|           |                                                               |            |
|-----------|---------------------------------------------------------------|------------|
| PAIR2B14A | Soins infirmiers généraux et exercices: prestations technique | 66 h / 2 C |
| PAIR2B14B | AIP Prestations techniques et administration des traitements  | 28 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

### ***Principe***

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante et l'annexe spécifique à chaque site.

### ***Dispositions complémentaires***

Les modalités d'évaluation spécifiques se trouvent dans le document « modalités d'évaluation – annexe aux fiches ECTS » disponible sur les valves ConnectED.

## **5. Cohérence pédagogique**

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Soins infirmiers généraux et exercices: prestations technique        |                                         |                 |             |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                          | 15_PAIR2B14A                            | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                                         | CABI2141                                |                 |             |
| Bloc                                                                 | 2B                                      | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                                         | 2 C                                     | Volume horaire  | 66 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b><br>de l'activité et des intervenants | <b>Laurie DEWULF</b> (dewulfl@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                           | 20                                      |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                                | Français                                |                 |             |

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE214 : Prestations techniques et administration des traitements.  
Cette activité travaille notamment les habiletés gestuelles en lien avec l'OCI du bloc 2

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 19 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé.

Acquis d'apprentissage de l'activité

Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 2

Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

Contenu

PT Soins infirmiers médecine

Voie centrale et voie périphérique( distinction - Pst voie centrale - Montage de perfusion robinet /rampe, dial flow - pompe volumétrique, administration médicamenteuse)

alimentation parentérale

Hypodermoclyse

Insulinothérapie (+ Glycémie)

Sondages vésicaux (+Prélèvements, IN-OUT, retrait SV, pansement cystocath) :

Alimentation entérale : Placement microsonde , Placement sonde gastrique de décharge

Biologies sanguines

Soins infirmiers chirurgie (20 heures)

- Sutures (fils, agrafes, bandelettes, ventrofils,)
- Soins de plaies tuteurs /tractions
- Tulles et pommades
- Pansements interactifs
- Plaies drainées en circuits fermés (drain,redons)
- Démarches d'apprentissage

Pour les administrations des traitements : 2 cours de 2h seront dispensés avant la 1<sup>re</sup> épreuve

> cours 1 : présentation des différents thèmes et exemples d'exercices

> cours 2 : exercices + corrections

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

### **Démarches d'apprentissage**

Démonstrations,  
exercices pratiques,  
exercices d'analyse de situations de soins, de prise de sang  
exercices de réflexion autour de la priorité des soins

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Service d'aide à la réussite

### **Sources et références**

Cfr. Powerpoint

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports Powerpoint, vidéos, fiches techniques.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations d'UE et amenée en jury de délibération.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE214 -Annexe fiche UE-Gilly-25-26" disponible sur ConnectED.

## **4. Modalités d'évaluation**

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026

Département de la Santé et des Technologies Médicales

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| AIP Prestations techniques et administration des traitements         |                                                                                 |                 |             |
|----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                          | 15_PAIR2B14B                                                                    | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                                         | CABI2142                                                                        |                 |             |
| Bloc                                                                 | 2B                                                                              | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                                         | 2 C                                                                             | Volume horaire  | 28 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b><br>de l'activité et des intervenants | <b>Laurie DEWULF</b> ( <a href="mailto:dewulfl@helha.be">dewulfl@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                           | 20                                                                              |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                                | Français                                                                        |                 |             |

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE214 : Prestations techniques et administration des traitements. Cette activité travaille notamment les habiletés gestuelles en lien avec l'OCI du bloc 2.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Compétences et acquis d'apprentissage. Cette activité de l'unité d'enseignement 214 19 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

#### **Compétence de fin de formation :**

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé.

#### **Acquis d'apprentissage de l'activité :**

Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 2

Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

Activités d'intégration professionnelle relative aux prestations techniques enseignées dans l'activité d'apprentissage 214A.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

#### **Démarches d'apprentissage**

Exercices, analyse réflexive, mises en situation.

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

### **Sources et références**

cf. Sources et références de l'activité d'apprentissage 214A.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont : Supports Powerpoint et vidéos.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations d'UE et amenée en jury de délibération.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE214 -Annexe fiche UE-Gilly-25-26" disponible sur ConnectED.

## **4. Modalités d'évaluation**

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).